



## **INTRODUCTION**

*Par Sylvie REBIERE-POUYADE, présidente de l'IRDSU*

Je suis ravie aujourd'hui d'ouvrir notre 6<sup>ème</sup> journée nationale de l'IRDSU.

La dernière qui a eu lieu en 2007 était relative aux projets éducatifs de territoire. Elle avait déjà lieu à Lyon, avec ATD Quart-Monde. Elle nous a permis de lancer le chantier « projet éducatif territorial », en particulier sur la dimension du travail avec les familles populaires.

**Je suis particulièrement heureuse que cette journée ait pu être organisée et préparée conjointement avec l'AMGVF et Ville & Banlieue dont je salue les Présidents, Michel DESTOT, Maire de Grenoble et Claude DILAIN, Maire de Clichy-sous-Bois. Je salue également Maurice CHARRIER, maire de Vaulx-en-Velin, Vice-président du Grand Lyon et vice-président du Conseil National des Villes.**

**Je salue aussi les élus présents qui appartiennent à ces associations.**

Votre présence manifeste votre volonté de vous inscrire dans la réflexion sur l'après 2009 en ce qui concerne la Politique de la Ville.

Nous avons travaillé depuis l'été avec vos chargés de mission pour que cette journée d'échanges nous conduise à déterminer des propositions opérationnelles pour l'après 2009.

Nous souhaitons bien entendu, en tant que professionnels, vous redire que nous apprécions particulièrement ce mode de travail partenarial que nous avons déjà testé à Reims, le mois dernier, autour de la Lutte Contre les Discriminations, pour une rencontre qui a rassemblé élus et techniciens sur ce sujet majeur.

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, la question de l'après 2009 est essentielle.

**Dès 2003, avec nos «50 propositions pour des villes solidaires», alors que les lois Boorlo morcelaient la politique de la ville en logiques de programmes, nous avons mis en avant l'impérieuse nécessité pour nos territoires d'avoir des projets intégrés, durables, participatifs et solidaires et nous avons affirmé l'intérêt qu'il y avait à mettre en place, pour les conduire, un pilotage politique fort, qui donnerait du sens au projet, de la cohérence et de l'efficacité, aussi.**

En 2007, avec le soutien de la DIV, nous avons réalisé une enquête auprès de 210 équipes projet dans les collectivités territoriales. Cette enquête nous a permis de vérifier la progression de la Politique de la ville dans les organisations territoriales:

- Ce sont essentiellement les villes qui portent le projet de territoire, plus que les intercommunalités. Les maires sont donc bien en première ligne. Pour preuve, dans presque la moitié des cas, c'est le maire qui porte seul la responsabilité du projet et pour le reste, si ce n'est pas lui, c'est un adjoint dédié.
- Dans les  $\frac{3}{4}$  des sites enquêtés, les équipes projet sont rattachées aux instances stratégiques de management des collectivités territoriales ou à une direction dédiée et elles interviennent en transversalité sur les autres services.

**Aujourd'hui, fort heureusement, la Politique de la Ville n'est plus marginale et les professionnels font ressortir la volonté d'implication des élus locaux dans ces projets de territoire.**

**Des marges de progression restent cependant à investir, du point de vue des professionnels, sur la mobilisation du droit commun, l'implication des habitants et la qualification des équipes.**

Alors que la Politique de la Ville est tant décriée au niveau national, au-delà des injonctions de l'État, nous souhaitons souligner que les collectivités territoriales, pour une grande partie d'entre elles, assument une responsabilité croissante dans la conduite des projets locaux, qu'elles mobilisent des moyens considérables et qualifient aussi leurs modes de gouvernance et d'organisation.

Nous avons tous en tête aujourd'hui des interrogations quant à la place de l'État dans la politique de la ville, de son retrait relatif des scènes locales,. Nous nous demandons tous s'il sera en capacité d'assurer les financements des projets ANRU, comment il accompagnera les projets en attente, comment les règles de péréquation fiscale seront définies, si les CUCS perdureront au-delà de 2009, bref, comment l'État assurera sa mission de cohésion sociale et de solidarité territoriale... Mais personne n'a aujourd'hui la réponse et si nous devons rester vigilants sur ces interrogations-là auprès des élus, nous vous proposons de ne pas les mettre en débat ici.

**Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est de partir du référentiel de développement durable et de poser la question de savoir comment sont prises en compte dans les projets de territoire les populations et les territoires les plus en difficulté, le pilier cohésion sociale du développement durable, qui est souvent le « parent pauvre » des démarches initiées en la matière.**

S'engager aujourd'hui ensemble, c'est procéder à une démarche de prospective immédiate qui parte des initiatives existant sur nos territoires, celles qui font se rejoindre l'environnement, le social et l'économique et qui ouvriront de façon opérationnelle le chemin pour les autres.

Car nous savons que la créativité et l'innovation de ces nouveaux projets, finement adaptés aux besoins présents et futurs des territoires, existent et qu'ils se construisent sur la base de ressources locales.

Cette émulation porte en germe des mutations sur la façon dont sont prises en compte les populations et les territoires en difficulté.

**Regarder ce qui se fait de bien c'est aussi regarder de plus près ce qu'il reste encore à améliorer ensemble, élus-techniciens-habitants, que ce soit sur le contenu des projets (éviter les morcellement en programmes, éviter les sectorisations... ) ou sur les jeux d'acteurs et la gouvernance (l'association avec les habitants, la multiplication des instances de pilotage, les a priori ....).**

Cette journée n'est pas un colloque d'experts mais un séminaire de travail entre nous, dans un premier temps entre élus et techniciens du DSU, un séminaire pour nous permettre d'avancer sur les enjeux de nos projets de territoire et sur leur mise en oeuvre, 2 sujets qui font l'objet de nos tables rondes de l'après midi.

Je vous remercie de votre présence et je vous propose de passer la parole à Maurice CHARRIER.

---